

Liste des délibérations examinées par le Comité Syndical Lundi 26 septembre 2022 à 14h30

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six septembre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Pascale BORIES, la Présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Cécile HELLE, M. Steve SOLER, Mme Jeanine DRAY, M. Franck JOUSSELIN, M. Luc ROUSSELOT, M. Jacques DEMANSE, M. Michel DOUCENDE, M. Joël GUIN, M. Hervé BERENGUER, Mme Pascale BORIES, Mme Nathalie LE GOFF, M. Fulgencio BERNAL, M. Didier CARLE, M. Stéphane GARCIA, M. Christophe REYNIER-DUVAL, M. Claude AVRIL, M. Nicolas PAGET, M. Thierry VERMEILLE, Mme Christine WINKELMANN, M. Marc GABRIEL, Mme Florence GOURLOT

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Paul Roger GONTARD représenté par M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS
M. Daniel BELLEGARDE représenté par Mme Dominique ANCEY
Mme Annick DUBOIS représentée par Mme Jeanine FAVRE-SECOND
M. Michel TERRISSE représenté par M. Marc MOSSE
M. Xavier MARQUOT représenté par M. Pierre MARQUESTAUT
Mme Christine LANTHELME représentée par Mme Annie AVON

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

M. Joël PEYRE (Excusé), M. Claude MOREL (Excusé), Mme Aurore CHANTY (Excusée), M. Patrick SUISSE (Excusé), M. Pierre JOUVENAL (Excusé), M. Patrick SANDEVOIR (Excusé), M. Serge MALEN (Excusé), M. Yvan BOURELLY (Excusé), M. Jean BERARD (Excusé), M. Jean Claude RUSCELLI (Excusé), M. Christian GROS (Excusé), M. Stéphane MICHEL (Excusé), Mme Pascale CHUDZIKIEWCZ (Excusée), M. Jean-Pierre FENOUIL (Excusé), Mme Claudine MAFFRE (Excusée), M. Yann BOMPARD (Excusé), M. Denis SABON (Excusé), M. Fabrice LEAUNE (Excusé), M. Louis DRIEY (Excusé), M. Pascal CROZET (Excusé), Mme Patricia LISPAL-GONDRAN (Excusée),

Assistaient également : Julie RIMBOT (SMBVA), Clairmande ROBICHON (SMBVA), Gilles Perilhou (AURAV), Aurore PITEL (AURAV)

Délégués en exercice : 48 Délégués titulaires présents : 21 Délégués suppléants présents : 6 Quorum d'un tiers des membres : 25 Votants : 27
--

- **Secrétaire de Séance :** Monsieur Nicolas PAGET
- **Examen du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2022 :** adopté à l'unanimité

DELIBERATIONS

Délibération n°2022-19

Rapporteur : Pascale BORIES

Saisine de la CDAC pour une demande de permis de construire portant sur un équipement commercial dont la surface de vente est comprise entre 300 et 1 000 m² - Permis de construire déposé par INTERVAL GESTION sur la commune du Pontet – Article L.752-4 du Code de Commerce

La délibération est adoptée à la majorité :

- POUR : 26
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 1 (M. SOLER)

La séance est levée à 15h15

Affiché le 3 octobre 2022